

La Bouille

Bulletin municipal n°13



L'Eendracht

Juin 2008

HOTEL-RESTAURANT DE LA POSTE



6, place du Bateau
LA BOUILLE
Tél. 02 35 23 83 07

HÔTEL **
RESTAURANT

"Le Bellevue"



13 quai Hector Malot
76530 La Bouille

☎ (02) 35.18.05.05
fax. (02) 35.18.00.92

"Le Bellevue"



LA BOUILLE

GARAGE DU BAC

VENTES VOITURES NEUVES ET D'OCCASION
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
MÉCANIQUE - CARROSSERIE
PRÊT DE VÉHICULE



Tél. : 02 35 18 01 49
7, Rue de Rouen - 76530 LA BOUILLE



SALON DE COIFFURE

Jocelyne

15, quai Hector Malot - 76530 La Bouille
HORAIRES D'OUVERTURE du mardi au vendredi 8h30-12h00 / 14h00-18h30
le samedi 8h30-17h00 (sans interruption)

02 35 67 57 68

Le Saint Pierre
Restaurant

Patricia & Laurent Blanchard

4, place du Bateau - 76530 LA BOUILLE
Tél. 02 35 68 02 01 - Fax 02 35 68 04 26



EDITO

Madame, Monsieur,

En me faisant confiance les 9 et 16 mars, vous avez affirmé votre volonté de changement dans la gestion des priorités et le fonctionnement de la commune.

Merci à toutes et à tous de cette confiance, j'en suis très touché !

Nous sommes maintenant au travail, et les commissions nommées s'activent, chacune dans leurs domaines de compétences, à faire des propositions compatibles avec le budget 2008.

Le budget primitif 2008, tel que voté le 18 janvier dernier, est un budget qui ne permet aucune dérive financière, et où le poids des remboursements d'emprunts des dernières réalisations en matière de travaux pèse encore très lourd.

Néanmoins, nous maintenons le taux d'imposition, part communale, et terminerons les travaux de sécurisation du centre bourg et des quais en 2008.

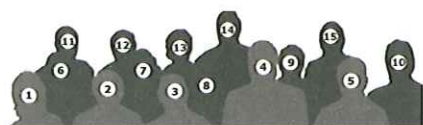
Nos relations avec la police sont normalisées, et l'application de la loi se fera sans faiblesse dans tous les domaines, stationnement, vitesse, incivisme, bruit, etc.... Les dernières perturbations et troubles de l'ordre public ne font que m'encourager dans ce sens !

Le projet immobilier, prévu sur le terrain de l'ancienne école de la route de Moulineaux, est en place, le projet architectural nous sera présenté très bientôt pour étude. A terme ce sont environ 40 nouveaux bouillais que nous pourrons accueillir.

L'ARMADA est toujours dans notre village un grand événement, le 14 juillet verra, entre 10 et 15 heures défilier les grands voiliers. Notre village, cette année encore, accueillera un nombre de visiteurs record. Il nous faut, à ces touristes d'un jour, donner envie de revenir visiter La Bouille, dans des périodes plus calmes, alors, soyons prêts à les recevoir, le fleurissement, le fairplay, la bonne humeur, etc., sont des atouts majeurs pour la commune.

A toutes et à tous, je vous souhaite un très bel été 2008 dans notre village.

**Joël Temperton
Maire de La Bouille**



1 : Sandrine Le Breton – 2 : Joëlle Pesle – 3 : Jacques Meng – 4 : Joël Temperton – 5 : Didier Gilles – 6 : Jean Jacques Thomas – 7 : Agnès Thomas Maleville – 8 : Martine Cousin – 9 : Christine De Araujo – 10 : Thierry Heurtevent – 11 : Jean Jacques Baril – 12 : Francis Duquesne – 13 : Stéphanie Le Stum – 14 : Patrick Piedeleu – 15 : Roger Lhuissier

Extraits des conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL du 18 janvier 2008 à 20h30

I - BUDGET PRIMITIF 2008

TAXES D'IMPOSITION 2008 : Le conseil municipal décide de reconduire les taux 2007 à savoir :

▪ Taxe d'habitation	12.65%
▪ Taxe sur le foncier bâti	20.00%
▪ Taxe sur le foncier non bâti	52.79%

VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2008 : Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget communal 2008 par chapitres, équilibré en dépenses et recettes :

▪ Section de fonctionnement	696 669€
▪ Section d'investissement	398 736€

II - DEMANDE DE LOCATION DU GRENIER A SEL

Madame Carcel épouse du peintre Jean-Marius Carcel décédé en 1996 souhaiterait honorer la mémoire de son mari en exposant ses peintures au Grenier à sel. Une rétrospective de ses œuvres avait d'ailleurs eu lieu en 1997. Les conseillers municipaux ont à se prononcer sur la gratuité ou pas de l'occupation du Grenier à sel.

Par 7 voix pour et 5 voix contre, le conseil municipal décide exceptionnellement et en remerciement du service apporté en son temps d'autoriser, à titre gracieux, une exposition de peinture retraçant l'œuvre de Jean-Marius Carcel en mai ou juin 2008 selon les disponibilités du grenier à sel.

* _ * _ *

CONSEIL MUNICIPAL du 22 mars 2008 à 10h00

I - VOTE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Est élu maire	Joël Temperton
Est élu 1 ^{er} adjoint	Francis Duquesne
Est élue 2 ^{ème} adjointe	Joëlle Pesle
Est élu 3 ^{ème} adjoint	Jean Jacques Thomas

II - DESIGNATION DU DELEGUE DE LA BOUILLE AU CONSEIL DE L'AGGLO

Le conseil municipal après en avoir délibéré et vote à main levée (8 voix pour et 4 abstentions) désigne Monsieur Joël Temperton, Maire, pour représenter la commune de La Bouille au conseil de l'Agglo.

III - QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Temperton rappelle les principes fondamentaux de son engagement et notamment :

- 1) respect des engagements et des personnes ;
- 2) concertation – compétence – convivialité ;
- 3) servir l'intérêt général ;

Il souhaite réunir très rapidement le conseil municipal afin de constituer les commissions communales, déterminer les attributions de chacun et nommer les différents délégués dans les divers organismes. Une réunion est donc fixée au vendredi 4 avril 2008 à 20h30. Une convocation sera envoyée très rapidement.

Il souhaite également mettre en place diverses mesures :

- réunion hebdomadaire du Maire et des Adjointes,
- réunion mensuelle des Elus,
- une permanence concrète des élus

CONSEIL MUNICIPAL du 4 avril 2008 à 20h30

I - CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DELEGATIONS

Monsieur Temperton Joël, Maire de La Bouille, informe le conseil municipal sur les délégations de fonctions données aux adjoints à savoir :

Monsieur Duquesne – 1^{er} Adjoint : affaires courantes – urbanisme – voirie – sécurité ;

Madame Pesle – 2^{ème} Adjoint : finances – communication ;

Monsieur Thomas – 3^{ème} Adjoint : relations avec les associations – animation – culture – environnement – loisirs – tourisme – jeunesse ;

La commission d'Appel d'offres : elle est constituée en tenant compte des 2 listes en présence lors du renouvellement municipal, elle est composée de Monsieur le Maire, Président et 3 conseillers municipaux titulaires et 3 conseillers municipaux suppléants.

La commission communale de l'action sociale : composée de 9 membres, Monsieur le Maire Président et 4 conseillers municipaux, reste à nommer les représentants des différentes fédérations (Aînés ruraux, affaires familiales, handicapés et un délégué désigné par Monsieur le Maire).

Chaque adjoint sera dans une commission en tant qu'animateur.

Monsieur le Maire souhaite que les commissions soient composées d'au moins 4 à 5 personnes.

Monsieur le Maire rappelle qu'il est possible de faire appel à des compétences extérieures lors des réunions des commissions (sauf CCAS).

Une commission « Eglise/restauration » est créée : elle aura en charge la réactualisation d'une étude faite en 2002 (environ 10 000€ engagés) et trouver les fonds nécessaires à la restauration.

S.I.E.R.G. : sont nommés Messieurs Temperton et Piedeleu Titulaires et Messieurs Duquesne et Gilles suppléants.

Correspondant défense : Monsieur THOMAS Jean-Jacques avec son accord est désigné pour occuper ce poste.

Restera à former la commission communale des impôts directs : composée de 7 membres : Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué et 6 commissaires titulaires, désignés par Monsieur le Directeur des services Fiscaux sur une liste de contribuables dressée par le conseil municipal.

Pour le reste des commissions voir le tableau en annexe n°1

Délégués de l'Agglo : attendre le prochain conseil de l'agglo du 28 avril prochain pour le détail des commissions.

A noter Mme Nelly Tocqueville Maire de Saint Pierre de Manneville : vice présidente des petites communes et Mme Martine Taillandier Maire de Moulineaux conseillère déléguée à la rénovation du Château Robert Le Diable.

II - FIXATION DU NIVEAU DES INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le conseil Municipal fixe à l'unanimité l'indemnité de Monsieur TEMPERTON Joël Maire de la commune de La Bouille pour l'exercice de ses fonctions à raison de 31% de l'indice 1015 de la fonction publique, à savoir 1159.79€ brut par mois ;

Le conseil Municipal fixe à l'unanimité l'indemnité de Monsieur DUQUESNE Francis 1^{er} Adjoint, de Madame PESLE Joëlle 2^{ème} Adjoint et de Monsieur THOMAS Jean-Jacques 3^{ème} Adjoint, pour l'exercice de leurs fonctions d'adjoints à Monsieur le Maire, à raison de 8.25% de l'indice 1015 de la fonction publique, à savoir 308.65€ brut par mois ;

III - VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les crédits globaux ont été votés lors du budget le 18/01/08. Le conseil municipal à l'unanimité, et après en avoir délibéré, vote la répartition des subventions. Les membres du conseil municipal qui ont des fonctions dans chaque association se sont abstenus au moment du vote.

IV - SALON DE PEINTURE 2008

Il se tiendra du 1^{er} mai au 12 mai 2008 au Grenier à Sel. L'invité d'honneur est Gérard Bontemps. Le vernissage aura lieu le jeudi 1^{er} mai à 17h00. Le conseil municipal fixe les tarifs suivants qui seront encaissés sur la régie location :

Vente des programmes : 2€

Gratuité des frais d'accrochage pour les peintres Bouillais. Pour les autres 20€.

La commune encaissera 10% sur la vente de chaque œuvre.

Prix de la municipalité : 230€ (le jury se réunira le mercredi 30/04 à 18h00).

Prix du salon : 300€ (jury composé des organisateurs et de l'invité d'honneur).

Monsieur et Madame Turquer qui s'occupaient du salon de peinture depuis de nombreuses années ont passé la main. Ce sont désormais Messieurs Dassonneville et Quesney qui sont chargés de l'organisation.

Monsieur Turquer sera l'invité d'honneur du salon 2009.

Monsieur le Maire souhaite que ce salon ne soit pas exclusivement réservé aux artistes confirmés mais également aux amateurs.

V - QUESTIONS DIVERSES

Le mardi 22 avril à 19h00 accueil de Mr et Mme Camia pour leurs noces d'or – une cérémonie sera faite en leur honneur pour service rendu.

Remise du bandeau de la demoiselle de l'Armada le samedi 5 avril à 11h00 en présence de M. Patrick Herr et des organisateurs de l'armada .

- * * * * *

ETAT CIVIL DE LA COMMUNE DE LA BOUILLE

Arrêté au 19 mai 2008

Naissances

RODRIGUES Mélusine Marisol Ambre	Date	23/12/2007
SOLER Lisa Maud Françoise		19/01/2008
LEVÉZIER Lyne Maëli Delphine		10/02/2008
MARTIN Lucas Patrick Sylvain Yann		11/02/2008
LEGRAND Lilly		15/05/2008

Décès

SANNIER Michel Raphaël Jean	Date	18/11/2007
NIATEL Nicole Marie Julia		19/01/2008
LEROUX André Marcel		10/04/2008

COMMISSIONS COMMUNALES DE LA COMMUNE DE LA BOUILLE				
FINANCES	URBANISME	TRAVAUX / SECURITE	APPEL OFFRES	
PESLE Joëlle	DUQUESNE Francis	DUQUESNE Francis	titulaires	suppléants
Cousin Martine	Baril Jean-Jacques	Baril Jean-Jacques	TEMPERTON Joël	Duquesne Francis
De Araujo Christine	Heurtevent Thierry	Gilles Didier	Le Breton Sandrine	Gilles Didier
Meng Jacques	Piedeleu Patrick	Le Breton Sandrine	Pesle Joëlle	Heurtevent Thierry
	Thomas Jean-Jacques		Piedeleu Patrick	Meng Jacques
CANTINE SCOLAIRE / ECOLE / PETITE ENFANCE	ENVIRONNEMENT	ANIMATIONS / EVENEMENTIEL / LOISIRS / CULTURE / TOURISME / JEUNESSE	COMMISSION COMMUNALE DE L'ACTION SOCIALE	EGLISE/ Restauration
PESLE Joëlle	THOMAS Jean-Jacques	THOMAS Jean-Jacques	TEMPERTON Joël	PESLE Joëlle
Le Breton Sandrine	Heurtevent Thierry	Cousin Martine	PESLE Joëlle	Lhuissier Roger
Le Stum Stéphanie	Meng Jacques	De Araujo Christine	Cousin Martine	MENG Jacques
Piedeleu Patrick	Thomas Maleville Agnès	Gilles Didier	De Araujo Christine	Thomas Jean-Jacques
		Heurtevent Thierry	Heurtevent Thierry	
		Le Breton Sandrine		
		Lhuissier Roger	Piedeleu Evelyne	union Dép. des As.familiales
		Thomas Maleville Agnès	Feugret Roberte	comité des Handicapés
			Deliveyne Françoise	Aînés ruraux
			De Sousa Antonio	Ass. Luttant exclusions
Conseillers municipaux en charge de				
EMPLOYES COMMUNAUX	Gestion salle polyvalente	Communication	Aînés	Correspondant défense
Personnel féminin	BARIL Jean-Jacques	PESLE Joëlle	LHUISSIER Roger	THOMAS Jean-Jacques
PESLE Joëlle	Thomas Jean-Jacques	Cousin Martine	Cousin Martine	
TEMPERTON Joël		De Araujo Christine		
		Gilles Didier		
Personnel masculin		Le Breton Sandrine		
DUQUESNE Francis		Lhuissier Roger		
THOMAS Jean-Jacques		Thomas Maleville Agnès		
Relations avec associations	Sports	Révision listes Electorales	S.I.E.R.G.	
LHUISSIER Roger	GILLES Didier	DUQUESNE Francis	titulaires	suppléants
Cousin Martine	BARIL Jean-Jacques	Lhuissier Roger	TEMPERTON Joël	DUQUESNE Francis
		Bellanger Dominique	PIEDELEU Patrick	GILLES Didier
		Fitte Roger		

De droit, M. le Maire est président de toutes les commissions et délégations

Evènements passés

Marché de Noël

Le samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre s'est déroulé le traditionnel « Marché de Noël » dans la salle polyvalente. La diversité et la qualité des exposants ont fait de cet événement une réussite eu égard aux nombres de visiteurs.



Loto des associations bouillaises 23 février 2008

La deuxième édition du ' Loto des associations bouillaises ' a fait un carton ! ! ! !

(dixit Paris-Normandie du 28 février 2008)

175 joueurs ont passé une excellente soirée selon leur dire, soit 10 % de plus que lors de la première édition en 2007. Les sept associations ont poursuivi dans une très bonne atmosphère leur coopération pour l'animation du village. On peut s'en féliciter.

La soirée fut sympathique et les lots bien appréciés.

Merci aux mamies de l'amicale pour la confection des pâtisseries et à plusieurs particuliers pour la dotation du jeu. Merci encore aux restaurateurs, galeristes, commerçants, artisans pour leur soutien actif :

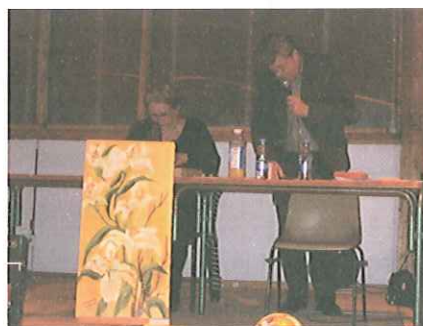
Le Bellevue – Les Gastronomes – L'Hôtel de la Poste – Le P'tit bouillais – Le Saint-Pierre - Boulangerie Chatel – Le cuir des méandres – Epicerie 'Le Terroir' – Tabacs-Journaux Grimoin – Pharmacie Souchon – Coiffure : 'Elle et Lui' – Multi-Réseaux – Point P – Lia – Marie-Claude Sohet – Marie Vicens.

La troisième édition aura lieu en février ou mars 2009 et nous nous réunirons dès le mois de septembre à venir pour que cette nouvelle soirée soit une réussite pour le plaisir de tous.

A bientôt donc.



Membres de l'organisation



Un des nombreux lots et M. le Maire en aboyeur



Les participants venus en nombre

Noces d'or de Monsieur et Madame Camia

Le 22 avril 2008, le maire a reçu en mairie M. et Mme Pierre Camia à l'occasion de leur noces d'or. Ce fut l'occasion de remercier M. Camia pour les services rendus à la commune, 4 mandats comme conseiller municipal dont 2 mandats d'adjoint aux finances. Durant ces 24 années, M. Camia a travaillé avec MM. Dubos, Chevallier et Thomas, maires de l'époque. En 1995, retraite municipale, pour cultiver l'art d'être grand-père. Mme Camia a beaucoup œuvré pour le comité de jumelage avec Witchurch. Ce fut l'occasion pour le maire de remettre à M. Camia la médaille d'honneur de la ville.



Spectacle de marionnettes

Le samedi 26 avril 2008, notre commune a accueilli la Compagnie de spectacles Dassonneville. Ils nous ont offert un spectacle de marionnettes traditionnelles lyonnaises : « Guignol en Afrique ». Plus d'une trentaine d'enfants et une vingtaine d'adultes, se sont déplacés pour assister à cette représentation et ont participé avec grande joie aux aventures de ce célèbre personnage.



Cirque

Le cirque Marion Hart s'est installé sur le terrain de foot du 28 au 30 avril, pour la plus grande joie des enfants.



Concert philharmonique

Le vendredi 2 mai a eu lieu à la salle polyvalente un grand concert, sous la direction du jeune chef Joachim Leroux.

Le Chœur de Rouen Haute-Normandie avait invité l'OratorienChor de Hanovre à le rejoindre sur scène pour interpréter Carmina Burana de Carl Orff. Au total, plus de 110 chanteurs étaient accompagnés de 5 talentueux élèves percussionnistes du Conservatoire de Rouen, de 2 pianistes, l'un allemand et l'autre rouennais, et d'une dizaine d'enfants du collège Jean Renoir de Grand Couronne.

Cette œuvre renommée a remporté un vif succès auprès des 400 spectateurs présents.



Le Salon de Peinture

Ce 28ème Salon s'est déroulé du 1er Mai au 12 Mai. L'Invité d'Honneur Gérard BONTEMPS avait accroché une dizaine de ses natures mortes aux couleurs et lumières chatoyantes et vivantes.

Ce Salon fut vite mis sur pied par deux galeristes de La Bouille (Jean Pierre DASSONNEVILLE & Gérard QUESNEY) et La Municipalité, grâce à l'aide de Claude TURQUER et son épouse qui ont organisé les salons précédents.

L'Invité d'Honneur, Gérard BONTEMPS et 31 autres Peintres parmi les plus connus de la région, ont exposé au Grenier à Sel.

Le Prix de la Municipalité a été décerné à Nicolas ODINET.

Le Prix du Salon à André GALICHET et le Prix Christian GAUTIER à Gérard DE LISE.

Après tirage au sort, le programme gagnant est le numéro **13**, qui gagne ainsi un tableau offert par l'invité d'honneur « La serviette à carreaux ».



Evènements à venir

Fête de la Musique

Le samedi 21 juin se déroulera, traditionnellement, la Fête de la Musique.

Cette année, une nouveauté.

Vous avez moins de 20 ans ... Vous faites partie d'un groupe ... Alors venez vous exprimer sur l'estrade et faites nous partager tous vos talents. N'hésitez pas à vous faire connaître rapidement auprès de la Mairie et nous vous réserverons un passage sur l'estrade.

Ainsi, tout au long de cette journée, vous pourrez assister à plusieurs rendez-vous musicaux :

- 11 heures : Ecole « Le Petit Prince »
- De 14 à 19 heures : Groupes de jeunes talents locaux
- En soirée, un groupe viendra vous divertir pour le reste de la soirée.

Venez nombreux et amusez vous tous en ce premier jour d'été.

Concours des villages fleuris

Comme les années précédentes, La Bouille s'est inscrite au concours des maisons et villages fleuris. Le jury communal effectuera son premier passage le 5 juin et un 2^{ème} passage fin juillet.

Le jury départemental passera courant juillet, date non précisée à ce jour.

A vos plantations, tous ! Faites de ce village un petit bijou !

Foire à tout

Compte tenu de l'Armada, la date du 6 JUILLET a été retenue. Comme les autres années, pour les Bouillais, 3 mètres d'exposition leur sont offerts. Inscription en Mairie à partir du 15 Mai et jusqu'au 1er Juillet. Pensez à Réserver !!!!

Soirée Brochettes

Elle se déroulera le Vendredi 18 Juillet à partir de 20 Heures. Cette soirée sera suivie d'un feu de l'Été et animée par un orchestre et des jeux pour les enfants. Toutes les bonnes volontés pour la préparation sont les bienvenues et peuvent s'adresser à Madame PIEDELEU Evelyne ou à la MAIRIE.

Salon des Peintres Bouillais

La Commission « Evènementiel » envisage d'organiser au GRENIER A SEL, en date du 11 et 12 Octobre, un salon des Peintres Bouillais.

Inscription et renseignement auprès de la Mairie.

Salon des Antiquaires

La date du 25 et 26 Octobre 2008 a été retenue à la Salle Polyvalente.

Marché de Noël :

Le Samedi 6 et Dimanche 7 Décembre 2008 à la Salle Polyvalente.

**_*_

La Commission envisage un concert dans l'église pour la fin de l'année.

D'autres manifestations sont à l'étude et vous seront communiquées dans les informations municipales.

**_*_

Nous vous rappelons que nous disposons d'une salle pour toutes expositions, le Grenier à Sel, disponible à la location au prix de :

50€ la journée en week-end pour les Bouillais, 100€ pour les extérieurs

10€ la journée en semaine pour les Bouillais, 19€ pour les extérieurs

**_*_

La Bouillotte

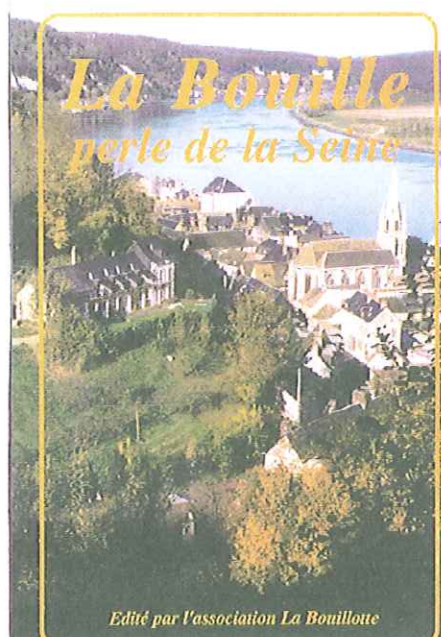
A tous les nouveaux Bouillais....

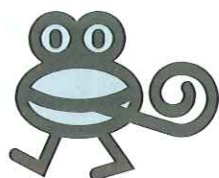
Le saviez-vous ?

Un livre édité en 1995 par l'association La Bouillotte existe : « *La Bouille perle de la Seine* ».

Il allie aperçu historique et illustrations abondantes (dessins, gravures, photographies et iconographies en couleur des plus célèbres tableaux sur La Bouille).

Ce livre est en vente chez votre libraire, Madame Grimoin, place du bateau.





« Les gribouilles »

L'inscription de votre enfant au centre de loisirs périscolaire est à effectuer dès que possible pour la rentrée scolaire 2008 / 2009 (toujours par souci de places). Vous pouvez nous contacter au : 06.08.52.62.00 ou venir retirer un dossier d'inscription directement au centre de loisirs aux heures d'ouvertures : de 7h 30 à 9h et de 16h 30 à 18h 30.

Le centre de loisirs s'appuie sur un projet pédagogique, validé chaque année par le ministère de la jeunesse et des sports et la PMI.

Une nouvelle réglementation en matière d'accueil de mineurs nous permet d'accueillir les enfants de moins de 3 ans dès lors qu'ils sont scolarisés.

Nous vous informons également de notre ouverture dès la rentrée prochaine tous les mercredis de 7h30 à 18h30.

Si vous souhaitez vous amuser, vous pouvez nous retrouver dans les locaux du centre de loisirs tous les mercredis pour différentes activités.

Les programmes d'activités seront affichés au centre lui même.

(N'hésitez pas à traverser la cour de récréation pour consulter notre tableau d'affichage au fond de celle-ci)

Les animations de l'année sur le thème « A la rencontre des différents personnages du village » ont rencontré un franc succès (les parents ayant en leur possession les cd & photos sont priés de nous les ramener, merci)

L'animation ponctuelle des O.A.I (Opération. Animation. Intercommunale), grand jeu de l'été organisé par l'Agglo de Rouen auquel nous avons participé l'été dernier, ne pourra avoir lieu cet année par manque de personnel de notre part. Nous nous sommes cependant engagées auprès de la commune de La Bouille et de l'Agglo de Rouen à renouveler ensemble cette merveilleuse expérience dès l'été prochain.

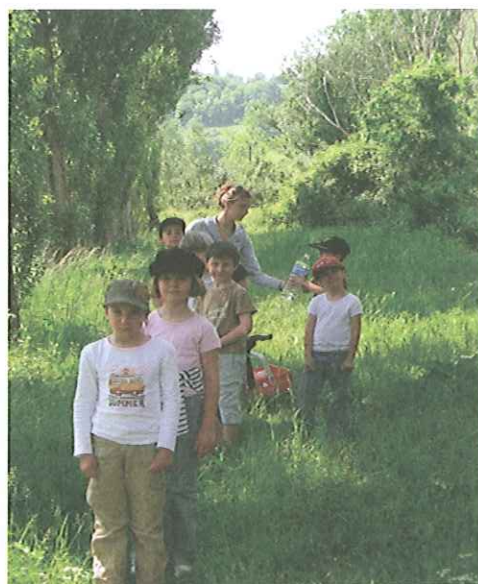
Nous vous rappelons que notre **assemblée générale** aura lieu le **lundi 16 juin 18h30** dans nos locaux.

A l'ordre du jour :

- bilan moral et financier
- modification du règlement intérieur
- révision des horaires d'ouverture



Sortie improvisée dans la peupleraie



Nous restons à votre disposition tous les jours de la semaine.

Association des parents d'élèves - 5 rue du colonel Perin - 76530 - La Bouille - 02.35.69.16.65

L'actu de l'école le Petit Prince

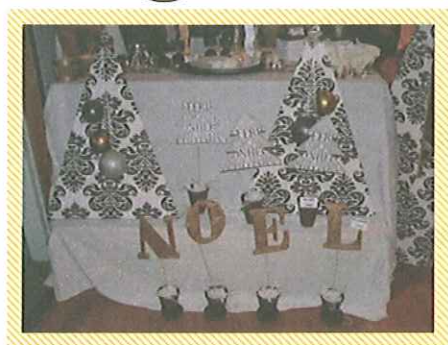
Marché de Noël

Grande première pour l'école avec une grande part d'inconnu mais au final...quelle heureuse découverte pour nous tous !

Aussitôt l'idée a-t-elle été lancée que tous ont adhéré au projet.

Décoration de tables, de sapins et nombreux petits cadeaux ont attiré de nombreux clients ce qui a nous a permis de financer la venue d'un spectacle à l'école.

Petits et grands ont contribué à la réussite du Marché de Noël et tous sont prêts à recommencer l'année prochaine.



Théâtre le Berlingot

Spectacle de grande qualité, mélange réussi de musique, danse, mime, jeu théâtral et marionnettes qui raconte de façon poétique et scientifique la création du Monde et l'évolution de la Terre et qui se finit sur une belle image de fraternité réunissant tous les enfants du monde.

Les enfants ont été très attentifs voire fascinés.

La fable du **MONDE**
Une si belle histoire...

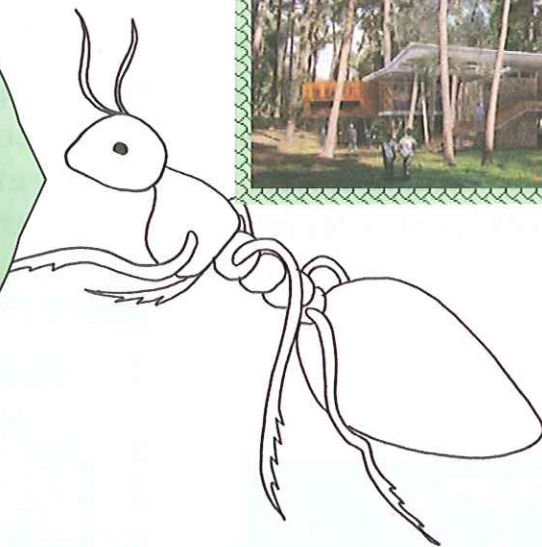


Les Sorties

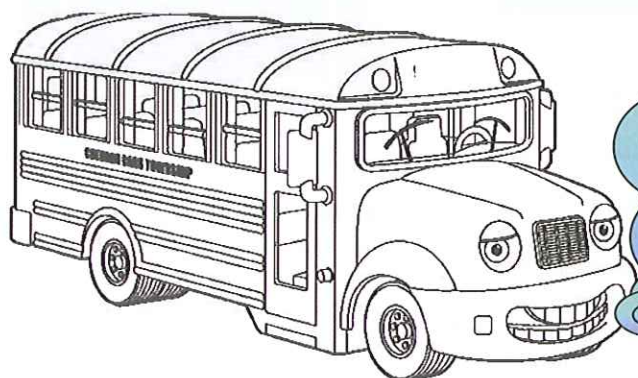
C'est bien connu, les petites bêtes ne mangent pas les grosses !!!

Et c'est pour cela que j'invite les élèves de Béatrice et de Pascale à venir à ma rencontre découvrir mon mode de vie et de celui de mes amis qui vivent en forêt à la Maison de la forêt de ST Etienne du Rouvray le 3 juin.

Cela va être une grande aventure !



Les petite et moyenne sections de Corinne



Dis maîtresse, on arrive bientôt à Natur'Aquarium. On voudrait bien voir les aquariums et les vivariums.

Kermesse du 14 Juin

Ne cherchez plus ce que vous allez faire le samedi 14 juin. Venez donc nous voir à la kermesse et passez un très bon moment en notre compagnie avec au programme de cette journée :

- Barbecue
- Stands pour petits et grands (avec des nouveautés)
- Grand concours de gâteaux réalisés par les papas et leurs enfants
- Tirage du gagnant du gros lot de la tombola et bien d'autres surprises vous attendent.

Exposition au Grenier à Sel :

Salon de Mai

C'est avec beaucoup d'intérêt que les enfants ont fait le tour de l'exposition, découvert la différence entre une nature morte et un portrait, le figuratif et l'abstrait mais aussi observer quelques techniques. Après tous ces aspects pédagogiques, place à la promenade dans les différents univers des peintres et c'est avec leurs yeux et leur cœur que les enfants ont apprécié les œuvres exposées et choisi leurs 3 tableaux préférés.



N°28
Tableau de
TUR-ORTEGA

2.

J'aime ce tableau parce qu'on a l'impression que l'on a jeté de la peinture avec de la poudre et il y a une inscription chinoise.
J'aime ce tableau parce qu'il y a une lettre chinoise.



N°18
Tableau de
« LIA »

1

J'ai préféré ce tableau parce que les couleurs étaient claires. Il m'a plu car il me fait penser à la Bretagne.
Je préfère ce tableau parce qu'il a des belles couleurs. Il m'a plu parce qu'il y a un oiseau multicolore.



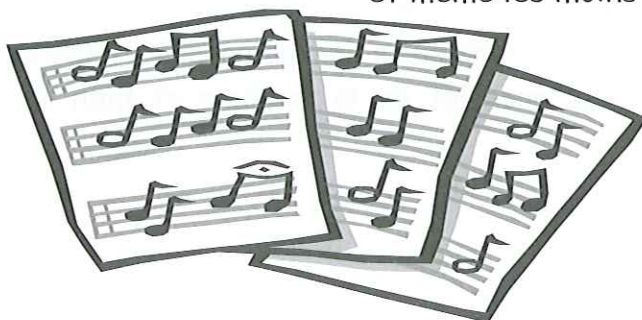
N°24
Tableau de
ALBENA

3

Ce tableau ressemble à une mosaïque.
De très belles couleurs.

Fête de la Musique

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 21 juin
sur la place du Bateau à 11h
pour écouter nos chères têtes blondes
et même les moins blondes.





Les enfants souhaiteront à leur façon la bienvenue aux marins de l'Eendracht, parrainé par le village de La Bouille en réalisant une grande banderole qui sera fixée le long des quais.

Notre région va vivre au rythme de l'Armada pendant quelques jours, au son des fanfares et des cornes de brumes.

Avant de vous précipiter sur les quais de Rouen, vous devez absolument venir visiter l'exposition que les enfants vous concoctent.

Vous n'aurez plus le même regard peut-être serez-vous même plus savants après avoir découvert les exposés réalisés par les plus grands, admirer les peintures, dessins, poésies de tous.

Expo ouverte à tous du 26 juin au 3 juillet de 16h30 à 18h30 dans la salle d'éveil de l'école.

Inscriptions : les personnes désirant inscrire leur enfant (maternelle et élémentaire) peuvent prendre rendez-vous en contactant l'école :

- par téléphone au 02 35 18 08 11
- par messagerie : lepetitprince.labouille@wanadoo.fr

La Directrice Pascale Heurtevent Jacquemin

Quoi de neuf à l'école Sainte Marie ?

Depuis le dernier bulletin municipal, l'Ecole Sainte Marie ne s'est pas montrée frugale en matière de manifestations.

En effet, nous sommes allés trois fois au Théâtre des Arts. Nous avons vu : « Picasso et le danse », « Karabine, klaxon et la danse », « Celui qui dit oui, celui qui dit non ». Ces sorties étaient en lien avec notre projet d'année sur la danse.

Le samedi 15 décembre, dans la cour de l'école, a eu lieu le Marché de Noël de l'établissement. Chaque enfant avait réalisé de ravissants objets que parents et amis ont pu acheter. Un vin chaud ou un jus de fruits a été offert aux familles à l'issue de cette fête.

Le 26 janvier 2008, dans la salle polyvalente, l'Association des Parents d'élèves a organisé la traditionnelle soirée dansante de l'école. L'évènement a rassemblé beaucoup de monde et a eu, comme à l'habitude, le succès escompté.

Tous les ans, les enfants font une action caritative pour le Carême. Cette année, ils ne souhaitent pas faire de dons alimentaires ou ludiques. Ils ont opté pour un don de soi : donner un récital devant leurs grands-parents. Durant une heure, ils ont chanté des succès tels que : « Le petit bonheur », « Y'a de la joie », ... Des larmes d'émotion et de joie ont coulé de certains yeux. Ce 5 avril restera inoubliable.

La photo de l'école, ces dernier jours, a permis d'immortaliser l'année scolaire 2007/2008.

Le 12 juin, les enfants partiront en voyage scolaire à Paris. Ils iront au Palais de Chaillot voir « Bal caustique » et découvriront au Musée de la Marine la fabuleuse exposition retraçant la grande ouverture des bateaux en vue de se préparer à l'Armada.

Le 14 juin, de 15 heures à 18 heures, dans la cour de l'établissement, la kermesse permettra aux petits et aux grands de s'amuser.

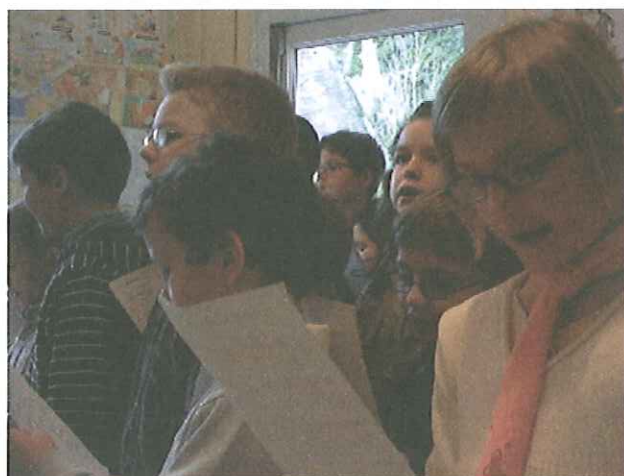
L'année s'achevant, un spectacle se déroulera, le vendredi 27 juin à 18 heures, dans la salle polyvalente ; il sera animé par la comédienne Marie-Laure Faury.

Les enfants ont travaillé avec elle durant plusieurs semaines, ils auront tous un rôle en fonction de leur talent. La remise des prix récompensera chacun.

Après une si belle année, les grandes vacances seront bien méritées.

L'Ecole Sainte Marie est une jeune structure bien dynamique de 74 printemps !

Madame Rémoussin, Directrice, 02 35 18 08 66



Quelques nouvelles .

Le LBTC a organisé un tournoi interne les 1 et 2 Mars derniers : matchs en simple le samedi et double le dimanche . Dix sept participants, femmes et hommes, se sont mesurés pendant ces deux jours dans une ambiance toujours très conviviale. Ainsi au total Eva BARIL remporte le challenge avec 19 points, Clément BOUVET vient en deuxième position avec 18 points et, à égalité, Cédric HIDRIO et Fabien SAINT AUBIN arrivent en troisième position avec 17 points.

La coutume étant de mise, nous nous sommes mis à table le samedi soir afin de déguster une raclette et le dimanche vers 19h00, nous avons remis les récompenses et pris le pot de l'amitié.

Championnat par équipes jeunes.

En poule C, trois équipes sont engagées , 11/12 ans, 13/14 ans et 17/18 ans.

Les rencontres se feront au niveau départemental, l'affichage se trouvant au tableau à l'intérieur de la salle polyvalente.

Championnat seniors par équipe.

Le club va retrouver le chemin de la compétition. Absents depuis maintenant 4 ans, nous espérons faire bonne figure en seniors avec une équipe engagée en championnat de printemps.

Carnet: Nous félicitons Karine BRANCHU, notre vice-secrétaire, qui a mis au monde le 6 mars 2008 un garçon, Mattéo .

Rappel: Le terrain de tennis extérieur est disponible pour tous les Bouillais et Bouillaises à l'exception des périodes de championnat, les mercredis après-midi et dimanches matin du mois de Mai. Une clé est disponible en Mairie.

Contacts : Didier GILLES . Port : 06 84 44 58 98

JJ. BARIL . Tel : 02 35 18 11 95

Découverte du vol à voile.



Le 19 mai dernier, j'ai eu le plaisir de faire découvrir le vol à voile (vol en planeur) à notre conseiller municipal chargé des sports : Mr Didier GILLES. Dès 14h00, je lui présentais le matériel : planeur,

avion, etc... Notre décollage étant prévu vers 15h00, mise en piste du matériel, je sens que Didier est déjà crispé.

Installation à bord du planeur biplace, dédié pour l'occasion, parachute de bord, consignes de sécurité, nous décollons pour un vol sans moteur de 1h1/2.

Les mouvements ascendants sont assez violents et nous grimpons jusqu'à 1500 m, petite balade au dessus de Rouen, un beau vol plané et nous voici revenus sur terre, atterrissage en douceur, Didier est ravi, il n'a pas été malade, ce n'est pas le cas de tout le monde.

Si cela vous intéresse, nous formons des pilotes à partir de 15 ans, on peut faire un baptême au club de Rouen-Boos, contactez-moi par l'intermédiaire de Didier GILLES ou au 06 14 16 26 83.

Michel CHENU, allée des Saules. La Bouille.

COC JUDO

La section judo de la Bouille termine la saison 2007/2008 et va entrer dans sa 4^{ème} année d'existence. Cette section du COC Judo Grand Couronne compte 23 judokas de 4 à 11 ans qui participent à toutes les animations de Grand Couronne et La Bouille grâce à la disponibilité de leurs parents.

Cette année, les enfants ont participé à :

- Animation judo de Déville lès Rouen.
- Fête de Noël à la Bouille avec échange de cadeau.
- Février : Animation Handi-judo scolaire à la Bouille.
- Pâques : Stage de 3 jours.
- 20 Avril : Animation judo à Grand Couronne.
- Challenge Poussins-Benjamins J.C.G.R : 6 animations et 1 finale tout le long de l'année.

Un judoka issu de la section judo la Bouille s'est distingué cette année dans la catégorie benjamins ; Aldahir BARAHOU.

Il s'est classé 3^{ème} au Tournoi satellite de St Valery en Caux, 2^{ème} au Tournoi Satellite de Maromme, 3^{ème} au Tournoi Satellite de Forges-les-Eaux et 2^{ème} au Championnat de Seine Maritime.



Une cérémonie des grades aura lieu, cette année, le vendredi 13 Juin à 18h00, salle polyvalente à la Bouille. Cette cérémonie des grades est le reflet de la vie de tout club de judo. Elle met en valeur les actions et les résultats d'un club.

Après 4 années d'existence, il est temps de réfléchir à l'évolution de la section. Les enfants grandissent, il nous faut anticiper et ouvrir un 3^{ème} cours pour répondre aux attentes d'un public pré-adolescent et adolescent la saison prochaine.

Vendredi 17h-18h : Eveil- judo nés (es) en 2003-2004.

18h-19h : Pré-poussins nés (es) en 2001-2002.

19h-20h30 : Poussins (1999-2000) Benjamins (1997-1998) Minimes(1995-1998).

Contact : Farid YASID : 06 16 74 89 83 .

L'Elan bouillais Gymnastique volontaire

Pensez à la rentrée !!

Et oui, il faut garder la forme et pour cela, l'Elan Bouillais vous propose 1 heure de gymnastique (stretching, step, abdos,...) par semaine, sauf vacances scolaires, le mardi de 19h à 20h à la salle polyvalente.

Avec Annie, notre animatrice diplômée et enthousiaste.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre dès septembre.

Pour plus de renseignements, contacter Evelyne Piedeleu au 02 35 18 09 93.



NOUVEAU ! ! ! ! DU YOGA A LA BOUILLE

A partir de septembre prochain, tous les habitants de La Bouille et des alentours pourront pratiquer le yoga à la salle polyvalente de La Bouille, tous les mercredis de 18h30 à 20h.

Vous avez tous entendu parler du yoga, mais sans savoir exactement ce que l'on y fait. On a tous entendu qu'il fallait être souple pour en faire, ou bien que l'on regardait une bougie pendant une heure, ou encore que l'on s'allongeait pendant toute une séance pour se relaxer.

Et bien, ce sont de fausses images du yoga, ou des réputations pas toujours bonnes pour cette discipline qu'est le yoga.

En effet, le yoga consiste à faire tout d'abord travailler son corps, le rendre plus « vivant », plus alerte, plus souple, plus fort, plus ouvert afin que la détente puisse se faire dans la tête.

Nous connaissons tous le stress de la vie d'aujourd'hui, et le yoga aide à le gérer, à le diminuer, aide par conséquent à rétablir la santé du point de vue physique, physiologique et psychologique.

Nous sommes tous à la recherche du bien-être, de ce qu'il y a de mieux pour nous et le yoga est cet art d'améliorer sa vie : « bien dans son corps, bien dans sa tête ».

Il faut savoir qu'il existe plusieurs « méthodes » de yoga, et celle qui sera enseignée à La Bouille, est le yoga selon la méthode de B.K.S. IYENGAR®. Le professeur Estelle Dautou, certifiée, enseigne depuis 10 ans à Rouen, Paris et Le Havre. Elle pratique depuis 14 ans le yoga, en participant à des stages intensifs, des conventions nationales et européennes, et a été membre pendant trois ans du conseil d'administration de l'Association Française de Yoga Iyengar (AFYI).

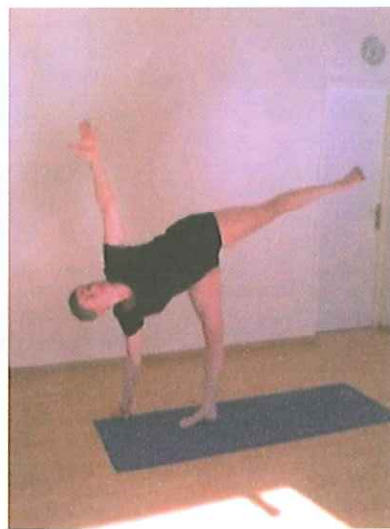
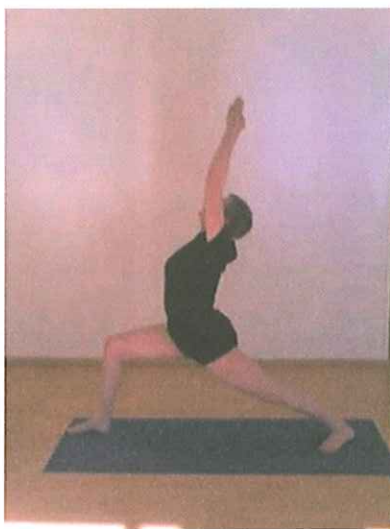
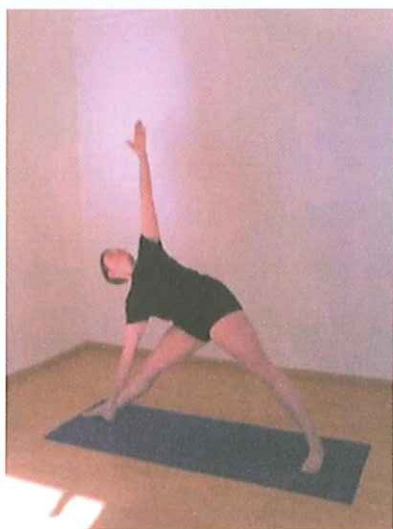
La spécificité de cette méthode est dans la qualité de l'enseignement car elle exige énormément des professeurs, de la précision, de la rigueur, du sens de l'observation, et encore bien d'autres choses...

L'autre spécificité de cette méthode est dans la pratique de postures selon des séries particulières, qui permettent à l'élève, nouveau pratiquant, d'avoir les bénéfices assez rapidement des postures (pour les problèmes de dos, de fatigue, de troubles du sommeil, du trouble des humeurs, etc...).

Ces postures sont d'abord des postures dynamiques (postures debout), pour apprendre à aligner son corps, à l'ouvrir de façon à ce que les muscles s'étirent, pour dénouer les nerfs et trouver enfin la détente, le calme intérieur, l'harmonie.

La Bouille est la seule commune de la rive gauche de l'agglomération rouennaise à avoir un professeur certifié IYENGAR®, pour vous enseigner le yoga.

Pour vous inscrire, ou avoir des renseignements, contactez l'association Havre de Yoga, au 06 71 11 50 40 (Estelle) ou par email : havredeyoga@hotmail.fr



ASBM Football



Mairie de Moulineaux
76530 MOULINEAUX

affiliation FFF n° 521209

as.labouillemoulineaux@orange.fr

Nous nous acheminons vers la fin de saison 2007/2008, c'est donc le moment de vous communiquer notre bilan en quelques lignes, l'assemblée générale prochaine poncturera de façon plus précise ce résumé.

Classement des équipes :

L'équipe 1^{ère} termine championne et accède à la division supérieure.

Pour info : 112 buts marqués, 20 encaissés donc meilleure attaque et meilleure défense.

L'équipe matin, elle, termine 2^{ème} de son championnat.

Les -15 ans, malgré des difficultés d'effectif, réussissent tout de même à terminer leur championnat.

Les -13 ans terminent 1^{er} de leur groupe.

Les benjamins terminent 5^{ème} de leur groupe.

Les poussins ont participé à plusieurs plateaux.

Les débutants ont également participé à plusieurs plateaux.

Tournoi :

Le 17 mai dernier, l'ASBM a participé à la journée Omnisports et festive organisée par le comité des fêtes de Moulineaux.

Étaient invités les filles et garçons, licenciés et non licenciés, toutes catégories, de -13ans à -18 ans pour disputer plusieurs rencontres de football sur les terrains de la commune. Ce fut un vif succès.

A cette occasion les dirigeants ont relevé plusieurs inscriptions pour les équipes de la saison 2008/2009.

Pour info :

Les inscriptions auront lieu au stade de Moulineaux les 14 - 21 - 28 mai et le 4 juin prochain.

Contacts :

Dominique AUVRAY : 06 20 88 47 65 – Joël VASSE : 02 35 67 64 97 - Didier GILLES : 06 84 44 58 98.



Les seniors après midi



Les moins de 13 ans



RESSOURCERIE ECO SOLIDAIRE

Association Caritative, Humanitaire, Aide au développement

Nous vivons au 21ème siècle, dans un pays développé où règne l'ère de la surconsommation et du gaspillage. Ces excès multipliés à l'échelle mondiale menacent l'avenir de notre planète.

Pourtant en France une part grandissante de la population est en grande difficulté.

NE JETEZ PLUS VOS OBJETS, DONNEZ LES.....

Récupération, rénovation, remise en état, revente à des personnes en difficulté financière

UNE SECONDE VIE POUR VOS OBJETS

Meubles, électroménager, vaisselle, vêtements, linge de maison, accessoires divers, matériel de puériculture, Tout ce dont nous avons besoin pour vivre dignement. Même abîmés, ils peuvent encore faire le bonheur d'un grand nombre de personnes en difficulté.

SIMPLE ET GRATUIT

Déposez vos dons chez SCOP SERVICES,

296 rue de Paris à Sotteville les Rouen

Ou

Contactez notre association au 02 35 72 46 95

Ou par mail : scopservices76@free.fr



R.E.S. 5 place du Bateau – 76530 LA BOUTILLE

Association Loi 1901 – Déclaré en Préfecture de Seine maritime

N° W763002770 – SJREN 498820877 APE 913E

COMITE DE JUMELAGE

Nous avons eu la chance d'avoir un temps superbe lors de la visite de nos amis Anglais de WHITCHURCH ON THAMES, notre cité jumelle, du 3 au 5 Mai 2008, pour le 30^{ème} anniversaire de nos 2 associations.

Ils sont arrivés vers 17 H30 le samedi après-midi avec leur bus et le chauffeur Adrian, très sympathique. Ils étaient 26, et les familles hôtesse françaises étaient prêtes à les accueillir sur le parking du bac.

Après une tasse de thé ou café, nous nous sommes retrouvés très nombreux à la Mairie pour le pot d'amitié offert par le Maire, Mr Temperton, et le Conseil Municipal. Les discours du Maire, de David Robinson, Président Anglais et Martine Cousin, Présidente Française, remise des cadeaux : tableau peint par Monsieur Quesney représentant le bord de seine offert à nos Amis Anglais, une pendule nous a été donnée avec nos drapeaux respectifs.



Martine Cousin et David Robinson



Le pain était à la dimension de l'évènement

Un petit cadeau supplémentaire pour Ian Bruce, Président pendant 20 ans, et quelques bouquets de fleurs offerts à Claudine Lhuissier et Marie Elleborde qui préparent avec assiduité le site du comité de jumelage de La Bouille (opérationnel dans quelques semaines). Vous pourrez faire : www.labouillejumelage.com - - si vous voulez consulter celui de nos Amis : www.whitchurchwinning.org.uk -

Ensuite repas dans une salle près de la salle polyvalente (55 personnes) ou nous pouvions déguster : salades, entrées, rôti de porc, fromage et dessert – vin rouge et champagne, avec notre D.J Baptiste (jeune fidèle adhérent de notre association)

Dimanche : départ pour le château de Beaumesnil avec une visite guidée puis pique nique ensoleillé dans les jardins – puis départ pour le Haras du pin – retour vers 19 H - repas en famille -

Lundi matin libre - la visite du grenier à sel pour quelques uns d'entre eux - repas en famille – et départ vers 14 heures pour la direction de Cherbourg après avoir entendu les enfants de l'école qui ont chanté 2 chansons en Anglais dont What's your name ?

Embrassades et pleurs pour des retrouvailles proches....

Merci encore aux personnes de La Bouille qui ont reçu pendant le weekend.

Pour le Comité
La Présidente
Martine COUSIN

Vice Présidente : Josseline BRULIN
Secrétaire : Claudine LHUISSIER
Trésorière : Régine TARNOT

Amicale des Aînés de La Bouille

L'Amicale fête cette année ses 60 ans ! Elle a en effet vu le jour en 1948 par l'adoption de ses statuts en assemblée générale le 14 mars de cette année d'après-guerre.

Le premier président de l'association fut M. Coquelin et l'association s'appelait alors l'« Association amicale d'entraide des Vieux ».

En 1978, trente ans après, on a préféré changer le nom et l'appeler l'« Association amicale d'entraide des aînés de la Bouille ».

Monsieur A. Dechavanne en a signé les nouveaux statuts en tant que président. Il faut croire que les 'Vieux' devenant de plus en plus jeunes en ces années des 'trente glorieuses', le titre ne plaisait plus...

En 2004, l'association a de nouveau modifié ses statuts et ses objectifs sous la présidence de Geneviève Le Jay et est devenue tout simplement « Amicale des Aînés de La Bouille ».

L'Amicale avec ses soixante ans est toujours très active et si vous avez le caractère 'jeune', vous pouvez la rejoindre. Nous attendons le 51^e adhérent ! (ou 51^e adhérente !).
Bon anniversaire à l'Amicale. Bien amicalement.

Le président : Roger Lhuissier.

Une pensée à notre présidente honoraire Huguette Quesney en résidence de personnes âgées à Mesnil-Esnard.

Une pensée aussi pour André Leroux, notre ancien secrétaire qui nous a quittés récemment, et pour sa famille à qui nous présentons toutes nos condoléances.

.....

Prochaines activités :

2 juin : Visite du jardin « Le Parc du Bois des Moutiers » à Varengeville sur mer (+ cimetière marin, + repas à Pourville sur mer).

12 juin : Sortie offerte par la municipalité.

8 septembre : Sortie à Etretat (NB : le calendrier a été légèrement modifié pour une meilleure répartition).



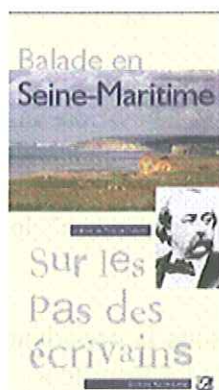
La retraite aux parapluies par T. Rijkaard De Vooght

Association des Amis d'Hector MALOT

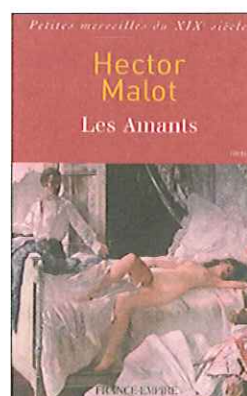
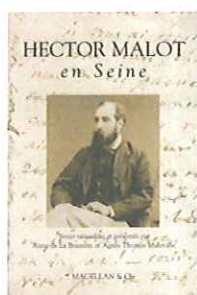
www.hector-malot.org

L'année du centenaire du décès d'Hector Malot s'achève.

Les initiatives de l'association ont été nombreuses : organisation de 2 colloques (Amiens et Mt St Aignan), contribution à la réédition et à la publication d'ouvrages sur le romancier, parution de 2 dépliant de randonnées littéraires sur les pas de Malot (Fontenay-sous-Bois et La Bouille), organisation de 4 expositions (Agglo de Rouen, Deville, Noisiel, Fontenay-sous-Bois), d'un voyage à Istanbul, de trois spectacles théâtraux,... le tout couronné de nombreuses retombées médiatiques...



« Balade en Seine-Maritime sur les pas des écrivains » Ed Alexandrines, « Coffret Malot 2008 – Baccara, Curé de Province, Complices » Ed Petit à Petit, « Sans famille et En famille » Ed L'Archipel



« Hector Malot en Seine » Ed Magellan, « La vache et le prince » 5^{ème} tome de la bande dessinée Sans famille Ed Delcourt et « Les amants » Ed France Empire

La municipalité de La Bouille s'est intégrée dans ces manifestations en finançant, avec le Conseil Général, la publication d'un dépliant littéraire, très apprécié par les touristes arpentant les rues de notre village. La parution de celui a donné lieu à l'organisation d'une randonnée ouverte au grand public le 24 novembre, suivie d'une réception à la Mairie.



[illegible]

Vous voulez relire Malot ? L'association prête des ouvrages « introuvables » à tous les Bouillais qui le souhaitent. Vous adresser à la Mairie.



**Commission
Animation / Evènementiel
Loisirs / Jeunesse**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Du 4 au 14 Juillet prochain, Rouen recevra les plus grands voiliers du monde, la grande Parade de la Seine comme on l'appelle. Pendant cette semaine, les quais de Rouen seront le centre principal, outre la découverte des voiliers pour beaucoup, de différentes activités et animations. Les communes des bords de Seine, du Havre à Rouen, ont été conviées à participer à différentes réunions pour également participer à cette fête.

Notre commune s'est donc inscrite, ainsi Mlle Perrine RATEL représentera notre village pour l'élection de la Demoiselle de l'Armada dont elle concourra à l'élection finale du 28 juin à Yvetot avec environ 22 prétendantes. Pour information, chaque village ayant inscrit une demoiselle se voit attribuer un grand voilier, ainsi, La Bouille parrainera l'EENDRACK II, bateau battant pavillon Hollandais.

En même temps, il nous a été demandé nos projets d'animations lors du passage des bateaux pendant la montée du 4 juillet toute la journée et la descente du 14 Juillet de 10h00 à 15h30 environ. Ainsi la Mairie de la Bouille organise, à cette occasion, un concours de dessins ouvert à tous les Bouillais, petits et grands.

Chaque personne, désireuse de participer, pourra apporter son œuvre à la Mairie, dès le 2 juin et ce jusqu'au 07 juillet 2008. De format maximum A3 (42cmx29,7cm), tous les supports ou techniques seront acceptés (papier, toile, carton, peinture, crayon, pastels,...). Le thème à respecter sera, bien entendu, la parade de la Seine.

Les œuvres seront classées par catégorie :

- enfants de moins de 5 ans
- enfants de 5 à 8 ans
- enfants de 9 à 12 ans
- jeunes de 13 à 18 ans
- les adultes
- les seniors

Un jury, composé de 7 personnes se réunira le mardi 8 juillet 2008 et désignera un(e) gagnant(e) par catégorie.

Tous les enfants participant au concours seront récompensés.

Dès le mercredi 9 juillet, et jusqu'au 15 juillet, toutes les œuvres seront affichées sur les fenêtres de la salle polyvalente et de ses salles annexes.

Pour info, l'EENDRACK II devrait monter le vendredi 4 juillet. Nous vous invitons à venir le saluer, des drapeaux seront distribués ainsi que des banderoles en mairie. Une

estrade sera mise en place sur le parking du bac pour permettre aux enfants de pouvoir bénéficier d'un meilleur point de vue et de mieux se faire remarquer par les marins. Contacts : Sandrine le Breton au 06 89 43 72 62 , Didier GILLES au 06 84 44 58 98 ou en Mairie au 02 35 18 01 48 pour les bénévoles qui souhaiteraient aider lors de cette journée.

Nous souhaiterions que les marins se rappellent de leur passage à la Bouille, ainsi nous vous invitons, les enfants et les plus grands (trompettistes, saxophonistes et autre organe à large portée...) à faire le plus de bruit possible lors des passages des bateaux.

Le passage du 1^{er} bateau, pour le moment, est fixé au jeudi 3 juillet vers 14h45. Il s'agira du TUIGA (Albert de Monaco), suivi du SORLANDET (Norvégien) et de l'AMERIGO VESPUCCI (Italien). Vendredi 4 juillet, vers 15h15, passage d'une quinzaine de bateaux sur la Bouille.

D'autres dans la nuit.

Lundi 14 Juillet, parade de la Seine , passage des bateaux sur la Bouille de 11h15 à 14h45.

Nous vous tiendrons au courant par affichage à la Mairie et chez les commerçants des changements d'horaires, le cas échéant.

Nous vous invitons à venir nombreux le vendredi 4 juillet vers 15h00 et comptons sur vous tous, petits et grands, pour faire la fête .



Des informations complémentaires spécifiques à l'Armada et notamment le plan de circulation et de stationnement en vigueur le 14 juillet vous seront communiquées deuxième quinzaine de juin.

Informations diverses

Direction générale des impôts

Suite à une restructuration des services, les habitants de La Bouille dépendent depuis le 1^{er} avril 2008 du **Centre des Impôts Rouen Ouest** **said L'abbaye** pour tout ce qui concerne l'impôt sur le revenu et la taxe d'habitation.

Structure petite enfance

Une structure petite enfance créée par le SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) vient de voir le jour à Hautot sur Seine, chemin de la Croix Blanche. Elle accueille les enfants de 2mois ½ à 4 ans à temps plein ou à temps partiel (14 enfants maximum). Les horaires d'ouverture sont 7h30 – 18h30 du lundi au vendredi. L'inscription se fait auprès de la directrice (tél : 02 35 65 53 76) après entretien avec les parents et visite de la structure multi-accueil.

BIEN ETRE & ENVIRONNEMENT

Les beaux jours reviennent, les touristes et les promeneurs aussi. Donnons une bonne image de notre village et de ses habitants.

① Ramassage des ordures ménagères et des déchets : Ne sortez pas vos sacs ou vos bacs avant la veille au soir de la collecte (et non pas l'après-midi comme on le voit trop souvent). Pensez à vos voisins aussi, surtout quand vous déposez vos sacs sur leur trottoir !!!

② Gardez les trottoirs devant chez vous propres et sans dépôts divers.

③ Fleurir fenêtres et balcons, même simplement, ne peut être qu'un plus.

④ N'encombrez pas les voies piétonnes et les rues par des stationnements intempestifs. Pensez aux poussettes et aux handicapés !... En plus, vous vous exposez à être verbalisé !...

⑤ **Les chiens** doivent être tenus en laisse (rappel) et leurs besoins sont à faire dans les caniveaux.

Les chats : De nombreuses plaintes parviennent en mairie à propos du vagabondage d'une importante colonie de chats. Rappel : les chats sont à confiner dans les propriétés.

⑥ **Tonte des haies et gazons : Respectez les horaires. Impératif.**

L'arrêté de M. le Maire du 23 mai 2003 est toujours en vigueur et applicable par tous. Qu'il s'agisse de tondeuse, coupe-fils, débroussailleuse ou tout engin à moteur thermique ou électrique, les horaires autorisés sont les suivants :

Jours ouvrables	8h - 12h	et	13h30 - 19h
Samedis	9h - 12h	et	15h30 - 19h
Dimanches	9h - 12h		
Jours fériés	9h - 12h		

⑦ Respectez et faites respecter le fleurissement communal et privé. Les dégradations peuvent faire l'objet de poursuites après dépôt de plainte.

⑧ Le lavage des voitures est interdit sur la voie publique.

© Si vous êtes amenés à déménager (ou emménager) dans les rues étroites de La Bouille, là où le camion bloque la circulation, venez le signaler en Mairie préalablement afin que nous puissions prendre les mesures de déviation et signalisation indispensables à la sécurité de tous.

Collecte des ordures ménagères - Déchets verts – Recyclables – Verre

*POUR TOUS CES PROBLEMES, UN SEUL NUMERO **0 800 021 021***

Ordures ménagères (poubelles grises ou sacs noirs)

Les lundis et jeudis

Les ordures ménagères sont obligatoirement déposées dans des poubelles **grises** ou dans des sacs **noirs** aux endroits où le ramassage se fait par sacs (Côte de Bourgheroulde, Côte Albert Lambert, rue des Canadiens et Centre bourg) partout où le gros camion ne peut pas passer.

Déchets recyclables (poubelles bleues ou sacs bleus)

Tous les vendredis

Les déchets recyclables (plastiques – papiers - cartons) sont obligatoirement déposés dans des sacs bleus. **Ne les sortez pas le jour des ordures ménagères !**

Déchets verts (sacs transparents)

Tous les mardis

Les déchets verts (tonte de gazon – petits branchages) sont obligatoirement déposés dans des sacs transparents. Si vous avez des branches, les couper en morceaux de 1m maximum et les attacher.

Si vous avez un stock important de déchets verts, il vous appartient de les éliminer vous-même dans une déchetterie. Le ramassage ne concerne que l'entretien normal et régulier de votre terrain.

Comme tous les ans le ramassage s'arrêtera fin octobre pour reprendre en mars. Durant les mois d'arrêt, il n'y aura qu'un seul ramassage mensuel. Lors de l'édition de ce bulletin, les dates ne sont pas encore communiquées. Vous serez prévenus par boîtier individuel.

Bouteilles & récipients en verre

Le dépôt de verre dans des sacs ou poubelles sont interdits et dangereux pour les employés chargés du ramassage. 2 containers sont à votre disposition sur le parking du bac. Il n'y a pas de ramassage des bouteilles en verre, il vous appartient de les emmener vous-même à ces containers.

Encombrants

La collecte des encombrants a lieu uniquement sur rendez-vous pour tous sauf les immeubles locatifs du Vracq.

Les tournées sont établies en fonction des volumes approximatifs à ramasser et ce n'est pas parce que votre voisin aura ses encombrants enlevés que les vôtres le seront aussi si vous n'avez pas téléphoné préalablement.

Appelez le numéro vert **0 800 021 021**. **L'appel est gratuit depuis un poste fixe.**

Pour les immeubles du Vracq, un ramassage a lieu systématiquement sans appeler le 2^{ème} vendredi de chaque mois. Les encombrants à enlever doivent être sortis sur le trottoir la veille. Mme Lecomte, votre gardienne, peut vous préciser les dates de ramassage si vous avez un doute

Bois, gravats, déchets de travaux de bricolage

Ces déchets ne sont pas des ordures ménagères. Même en petite quantité, vous devez les emmener à la déchetterie. Sinon, voyez la rubrique « Encombrants ».

Le non-respect de ces règles peut entraîner le non ramassage des sacs ou poubelles. Inutile de téléphoner en Mairie.

Nous vous recommandons de respecter ces quelques règles et de continuer à pratiquer le tri sélectif.

Consultation Eau Seine – Normandie

Vous avez tous reçu dans vos boîtes aux lettres un petit questionnaire relatif au programme d'amélioration de l'eau envisagé par l'agence de l'eau Seine – Normandie. Vous pouvez consulter en mairie un dossier plus conséquent que le petit dépliant sur les mesures envisagées. L'eau est un bien précieux qui nous concerne tous. Répondez à ce questionnaire pour informer l'agence de l'eau de vos préoccupations immédiates ou à venir.

La Recette du mois

CABILLAUD EN ÉCAILLE DE PETITS LÉGUMES

Pour 4 personnes

800grs de filet de cabillaud

8 gros champignons de Paris

2 tomates

1 courgette

1 c. à soupe de moutarde

10 cl de vin blanc

100 grs de beurre + 20 grs pour la

casserole

Sel, poivre

Préparation des légumes

Couper le pied des champignons puis les laver et couper les en tranches. Enlever la peau des tomates, les couper en deux puis en tranche. Laver la

courgette, la couper en rondelle et la faire blanchir dans de l'eau bouillante 30 secondes.

Préparation du poisson

Couper le filet de cabillaud en quatre, côté peau mettre au pinceau de la moutarde, puis les légumes en écaille, successivement tomate, champignon et courgette, refaire l'opération deux fois. Saler, poivrer.

Cuisson

Mettre du beurre dans le fond d'une casserole, poser les filets, ajouter le vin blanc. Mettre au four. Après cuisson enlever les filets de la casserole. Ajouter la cuillère à soupe de moutarde, le beurre, mélanger au fouet. Disposer le

Suggestion

Ce plat peut également s'accompagner de riz.



Cette recette vous est proposée par **Francis Forestier**, chef de cuisine aux Gastronomes.

**Bonne dégustation,
gastronomiquement vôtre.**



Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi 15h00 – 18h00

Mardi 15h00 – 17h30

Jeudi 15h00 – 18h00

Vendredi 15h00 – 17h30

La mairie est fermée le mercredi et le samedi



Mairie de La Bouille – 1, rue de la République – 76530 – La Bouille

Tél : 02 35 18 01 48

Fax : 02 35 18 15 38

E-mail : labouille.mairie@wanadoo.fr



Bulletin réalisé par la commission communication : Mmes De Araujo, Le Breton, Pesle et Thomas-Maleville, MM. Gilles et Lhuissier. Nous remercions le secrétariat de mairie pour sa collaboration.



Protection passive incendie,
injection de laine de roche

lanos.isolation@wanadoo.fr
rn 175 - 27310 Trinité Thouberville
Tél. 02 32 57 44 66 - Fax 02 32 56 58 10

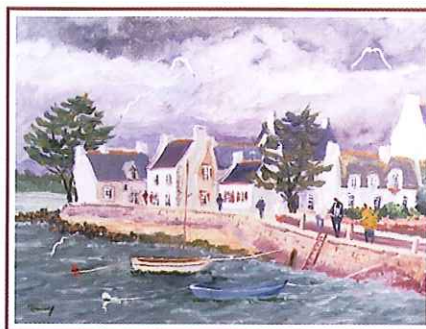


Chauffage Central
Plomberie Sanitaire - Ramonage
Serge Ambrosio

Tél. /Fax 02 35 18 11 93

9, rue de la République - 76530 La Bouille
SIRET 320 951 288 00036

Galerie du Val de Seine



Saint-Cado - BRETAGNE - 73 x 60

9, quai Hector Malot - 76530 LA BOUILLE - Tél. 02 35 19 07 30
Gérard QUESNEY, artiste peintre - Port. 06 09 81 99 44 - www.quesney.com

TRAVAUX PUBLICS



TERRASSEMENT
VOIRIE
ASSAINISSEMENT

RESEAUX DIVERS
DEMOLITION
GENIE-CIVIL FORAGE

SAHURS 02 35 34 96 84

SAS COUVERTURE
Pascal Auzanne



COUVERTURE
ZINGUERIE
ETANCHEITE
DEMOUSSAGE

48 rue de la Frémont la Rhelie - ST OUEN DE THOUBERVILLE
1 rue de Quincampet - LA BOUILLE - Fax 02 32 57 07 39

06 08 70 31 29



RESTAURANT LE P'TIT BOUILLAIS

3 quai Hector Malot
76530 La Bouille

PIZZAS A EMPORTER

tel 02.35.68.15.93

Fermé le mercredi



LE TERROIR

Alimentation générale - Mme LEROY Andrée
14, place du Bateau - LA BOUILLE - Tél/fax 02 35 67 72 08

Les Gastronomes



1, Place du Bateau
76530 LA BOUILLE
☎ 02.35.18.02.07



RESTAURANT CREPERIE

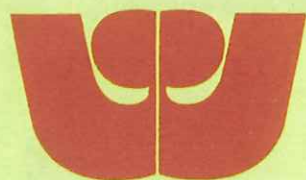
Mon Village

Ouvert 12h-15h 19h-22h
Fermé le lundi
et samedi midi (hors-saison)
Terrasse en été

1, rue du Dr Magalon
76530 LA BOUILLE



Tél 02 35 18 17 60



WOHLGEMUTH
S.A.

- PEPINIERES
- JARDINERIE
- CREATEUR-CONSEIL
EN DECORATION DE JARDIN

IVILLE 27110 LE NEUBOURG
Téléphone : 32 35 05 89
R.C. Louviers 65 a 35



POINT.P

Matériaux de Construction